



Conseil consultatif de Brest centre
Réunion plénière
16 février 2018

Objet de la rencontre : plénière CCQ de Brest-Centre

- Accueil par Yann Masson
- Présentation de la mairie de quartier
- Fonctionnement du CCQ
- Propositions de nouvelles initiatives
- Les aides aux actions des CCQ
- Questions/ Propositions
- Moment convivial

Méthode de travail utilisée :

- Présentation d'un diaporama
- Possibilité de réagir en plénière

Contenu des échanges : questions/ propositions

<i>Sujets/ questions</i>	<i>Réponses/apports</i>
<p>Question du fonctionnement ? :</p> <p>Organisation du bureau CCQ du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Durée de la représentation au bureau du CCQ ?➤ question autour du renouvellement de la co-présidence du CCQ de Brest centre.➤ Faut-il être animateur d'un groupe pour être membre du comité de coordination ? <p>Rôle des référents ?</p> <p>Plus globalement :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Question autour de l'écriture de la Charte ?➤ Questions sur l'organisation des CCQ dans les textes de loi ?➤ Statut légal des CCQ ?	<p>Il a été décidé par les précédents bureaux qu'il était indispensable d'être animateur d'un groupe pour être membre du COCO. Cette proposition est aussi celle qui est retenue dans la plupart des autres quartiers. Il n'y a pas de durée fixée mais elle peut être liée à la durée du projet pour lequel le représentant du groupe est nommé au bureau.</p> <p>Avant il y avait des référents dont la fonction était de faire remonter une expertise de la population, aujourd'hui il semblerait que la fonction ne soit plus en adéquation avec les attentes et les objectifs de départ.</p> <p>Le CCQ n'est pas une personne morale mais à un statut particulier. En effet, les membres des CCQ sont des « collaborateurs bénévoles du service public ». En cas d'accident, la ville peut intervenir par le biais de son assurance responsabilité civile.</p> <p>La Charte a été rédigée en 2005 après un travail avec des représentants des CCQ, des élus et des représentants des services. Elle a été revue en 2011 avec à nouveau un travail mené avec les 3 catégories d'acteurs.</p>
<p>Questions autour de la non représentation ou l'absence au CCQ :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ des jeunes➤ des équipements de quartier	<ul style="list-style-type: none">• Question de la sous-représentation des jeunes : interrogation sur les sujets ou les thématiques de travail évoqué/ désintérêt des jeunes ? Comment mobiliser les jeunes ? Comment faire face à ce qui pourrait paraître comme un manque d'intérêt pour les sujets ou les thématiques si ce n'est leur permettre d'en proposer d'autres. Ne pas permettre à la frustration de s'installer.• -Beaucoup d'équipements de quartier sont sur le centre-ville mais peu de participation active. On peut représenter son association ou venir à titre individuel.• La participation n'est pas obligatoire. Les Asso peuvent être intéressées par une action ou un groupe.

<p>Questions sur les chantiers du groupe Patrimoine et sur la redondance avec d'autres thématiques travaillées à l'échelle de la ville.</p>	<p>Les groupes de travail du CCQ travaillent en concertation avec les services de la collectivité pour éviter toute redondance. Un travail est mené au sein du quartier mais également dans le cadre d'un groupe inter quartier qui a notamment construit des propositions pour les Journées du Patrimoine.</p>
<p>Communication : mail ou site internet ?</p>	<p>Il semble important pour les membres du CCQ présents de recevoir par mail les CR des réunions de travail afin de se tenir au courant. La consultation du site ne suffit pas.</p>
<p>La lettre du CCQ : quel cout et quel impact ?</p>	<p>Tirage à 3000 exemplaires pour un coût de 3219€ pour l'année 2018 Distribution par les membres du CCQ dans les commerces de proximité principalement (cf carte). Une enquête statistique a été faite pour mesurer l'impact de la lettre. Les résultats sont à étudier. Possibilité de déposer la lettre à la FAC pour mobiliser les jeunes.</p>
<p>Question autour du budget participatif à Brest ?</p>	<p>La collectivité ne s'est pas encore lancée dans cette démarche de budget participatif. Elle s'y intéresse et a des échanges avec des collectivités qui ont démarré ce processus. Nous devrions avoir les idées plus claires sur ce sujet dans les prochains mois. On peut imaginer que si un tel dispositif se mettait en place à Brest, les CCQ y seraient associés puisque les objectifs de la loi sont de faire des CCQ un des éléments de la démocratie participative.</p>
<p>Fonction participative des CCQ ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aujourd'hui quel est l'impact des CCQ sur la relation entre la collectivité et les habitants ? ➤ Questions autour des actions réellement portées par le CCQ ? (actions toujours descendantes ?) 	<p>Pour la collectivité le CCQ est un des éléments de la démocratie participative. Le bilan de 10 années de CCQ avait permis de faire apparaître l'apport des CCQ dans les projets auxquels ils étaient associés. Les exemples sont nombreux et variés où l'apport est réel, même si le propre d'une démarche participative est de développer une intelligence collective qui ne permet pas précisément à l'issue d'un projet de déterminer avec précision qui a apporté une bonne idée, qui l'a enrichit ... Pour argumenter quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'opération « balcons sur la Penfeld » menée par la Direction Patrimoines a pris appui sur les partenaires de la collectivité dont les CCQ pour élaborer

	<p>le projet qui va voir le jour dans les prochaines semaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus ancien, le travail mené sur l'implantation des stations Tram a permis aux CCQ de faire ajouter une station supplémentaire par rapport au projet initial et d'en déplacer une d'autre pour rendre un meilleur service aux habitants. ▪ Autre forme de participation, des membres des CCQ ont été invité à participer à l'élaboration du cahier des charges pour les aménagements à venir sur l'îlot Cerdan.
<p>Site internet</p>	<p>Tout ce qui était dans l'ancien site se retrouve dans le nouveau. Nouvelle interface. Les CR de chaque réunion se trouvent sur le site ainsi que la lettre. Cout : 143€ abonnement annuel à OVH</p>